

avons mentionnées, aussi bien que dans l'importance politique de ces événements; il y a aussi un contraste dans la manière dont ces services ont été reconnus par les législatures et le peuple, respectivement, du Haut et du Bas-Canada. Le premier, par son Parlement, vota à la famille de Brock un octroi de 12,000 acres de terre, et le peuple, spontanément, par contribution volontaire, bâtit et rebâtit le majestueux monument qui couronne les Hauteurs de Queenston, et commémore la victoire en même temps qu'il couvre les cendres de Brock.

La Législature du Bas-Canada, dont les habitants avaient été protégés contre la violence et les propriétés sauvées de la spoliation par Salaberry, lui exprimèrent honorablement leur reconnaissance, en adoptant un vote de remerciement qui fut consigné dans les journaux des deux Chambres de la Législature. Mais nous ne sachons pas que le Parlement ou le peuple du Bas-Canada ait fait plus; ils n'ont voté ni du pain à sa famille, ni une pierre à sa mémoire.

FENNINGS TAYLOR.

—Traduction de M. TESTARD DE MONTIGNY.

---